



Focus IE

Volume 2
Numéro 2

Février 2011

Dans
ce numéro :

- En patin sur le
Canal Rideau

- Assemblée
générale –
mai 2011

- Programme de
modernisation

- Formation

- Le Canada
approuve une
déclaration des
Nation Unies

- Décision de la
Cour suprême du
Canada

- Caméras
disponibles

- Erratum

En patin sur le Canal Rideau

C'est sous un soleil radieux et un mercure oscillant autour de -2°C qu'une partie du personnel du SMA(IE) s'est élancé sur la glace du Canal Rideau le mercredi 23 février pour la deuxième édition du *Patinage sur la Canal*.

Encouragés par plusieurs spectateurs n'ayant pas chaussés les patins, une trentaine d'individus ont participé à une chasse au trésor. Avec un temps de 38'32" et près de 12 kilomètres parcourus, c'est finalement l'équipe de Construction Défense Canada (CDC) constituée de Lyndsay Armstrong, James Parker, Justin Chubaty, Robert Grguric, James Paul et Hans Gartner qui a remporté les grands honneurs. Pour récompenser leurs efforts, l'équipe s'est vu présenter le trophée *Les Patins d'or*.

Les autres patineurs ont profité d'une glace quasi parfaite pour rencontrer d'autres coéquipières et coéquipiers de la grande famille du SMA(IE) et ainsi renforcer de solides liens qui existent déjà entre les individus.

Par la suite, c'est au manège militaire Cartier que tous se sont retrouvés afin de discuter autour d'un bon café et d'assister à la remise des prix.

Organisée de main de maître par Mme Janine Ewing-Dolbec et M. Élie Saydeh, de l'équipe du Directeur général – Biens immobiliers, et 14 autres personnes, cette activité a

une fois de plus permis à tous ses participants de profiter à plein d'un des plus beaux attraits de la région de la Capitale nationale et de rencontrer des gens tous plus intéressants les uns que les autres.

Qui plus est, les organisateurs en ont profité pour ramasser 166\$, qui seront versés à la prochaine Campagne de charité en milieu de travail de la Défense nationale.



Janine Ewing-Dolbec, une des organisatrices de la Chasse au trésor du SMA(IE), tient dans ses mains l'affiche servant de ligne de départ et d'arrivée. (Photo Paul Churcher)

- Mots de bienvenue et d'adieu

- Directives liées aux propositions



Katherine Matthews donne les instructions aux participants du la Chasse au trésor, quelques minutes avant le grand départ. (Photo Paul Churcher)



La capitaine de l'équipe gagnante, Mme Lyndsay Armstrong, s'adresse aux participants de l'activité *Patinage sur le Canal*, quelques minutes après avoir reçu le trophée *Les Patins d'or*. (Photo Tammy Wood)

Assemblée générale, le jeudi 19 mai 2011, au Palais des Congrès de Gatineau : Collaborer pour innover

Defence Infrastructure
and Environment Community



Communauté d'infrastructure
et environnement de la Défense

Les employés du SMA(IE) à Ottawa sont tous invités à participer, le **19 mai prochain**, à une assemblée générale qui se déroulera sous le thème : **Collaborer pour innover**. L'assemblée permettra à tous de participer à une discussion de groupe et de mettre en pratique la collaboration. Des kiosques permettront aussi aux employés de se familiariser avec les différents services du groupe SMA(IE) et d'en apprendre davantage sur les nouvelles pratiques en matière d'Infrastructure et d'Environnement au sein du MDN et des FC.

Pour plus d'informations, prière de communiquer avec :
M. Jasmin Farand, Coordonnateur aux Événements du SMA(IE),
au 613-947-9270, ou via courriel au : jasmin.farand@forces.gc.ca

Programme de modernisation des activités d'infrastructure et environnement (MAIE) - Améliorer notre façon de travailler!

Par Susan Drover

Le plan de campagne du SMA(IE) vise l'obtention d'un portefeuille d'IE efficace, efficient, moderne et durable qui répond aux besoins des FC et du MDN. L'un des principaux défis à relever pour y parvenir est l'absence de processus intégrés et de systèmes de gestion de l'information bien élaborés. Ces éléments sont essentiels pour appuyer la gestion des activités d'IE et permettre au secteur de l'IE de prendre des décisions judicieuses, opportunes et rentables.

Sans compter les nombreuses applications locales et autonomes, le secteur de l'IE est appuyé par près de 30 systèmes différents de gestion de l'information, et ce, avec une intégration très limitée de renseignements sur les biens immobiliers, l'environnement, la sûreté nucléaire, la sécurité-incendie, les finances et les ressources humaines. Pour résoudre le problème, le VCEMD a exigé, dans les lettres d'approbation des plans d'activités 2010-2011 qu'il a envoyées au SMA(IE) et au SMA(GI), que les travaux d'élaboration et de mise en œuvre d'une solution d'entreprise pour ce domaine fonctionnel progressent rapidement.

En accord avec la stratégie ministérielle de planification des ressources d'entreprise approuvée, nous travaillons en étroite collaboration avec le groupe de gestion de l'information pour faire progresser un programme par étapes afin de transférer la fonction d'IE à une solution d'entreprise complètement intégrée qui répondra davantage aux besoins du secteur d'IE et permettra de réaliser les objectifs du plan de campagne.

Nous approchons de la fin de la phase de planification et d'établissement de la portée, une importante première étape vers la modernisation de notre secteur d'activités. Par l'intermédiaire d'une série d'ateliers, nous avons recueilli les commentaires de plus de 200 représentants et intervenants du secteur d'IE et d'autres domaines fonctionnels. L'ébauche du rapport sur la planification et l'établissement de la portée sera publiée en mars 2011, puis elle sera disponible aux fins d'examen un mois avant d'être achevée. Le rapport regroupera les commentaires reçus et décrira les processus de haut niveau ainsi que les exigences en matière de systèmes et d'information, en plus de présenter les phases de mise en œuvre, les options techniques et les coûts proposés.

Vos commentaires et votre appui sont importants alors que nous progressons vers les prochaines phases du Programme de modernisation des activités d'IE!

L'équipe de modernisation des activités d'IE est formée de représentants chargés de la gestion de l'environnement, de la gestion de la planification stratégique et du rendement, de la gestion de projet, de la gestion financière et du soutien des programmes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette initiative, veuillez communiquer avec Tag Shattuck, directeur du Programme de modernisation des activités d'IE, au 613-995-4989 ou à tag.shattuck@forces.gc.ca.

Sessions de formation

Fidèle à ses habitudes, l'Institut des Biens Immobiliers du Canada (IBIC) organise des ateliers régionaux afin que ses membres soient toujours au courant des plus récents développements dans leurs domaines d'expertise. Les prochains offerts sont :



Atelier régional sur les sites contaminés fédéraux de 2011 – Réhabilitation durable au Canada

31 mai au 1 juin 2011 à Kingston, ON

L'atelier national de l'IBIC sur les sites fédéraux contaminés est le plus grand événement pour le développement professionnel offert aux professionnels du milieu fédéral et de l'industrie de l'environnement qui participent à la gestion et à l'assainissement des sites fédéraux contaminés.

Celui-ci offrira des occasions d'apprentissage diversifiées sur les défis techniques, opérationnels et organisationnels liés à l'assainissement durable, à sa mise en œuvre sur les sites fédéraux contaminés ainsi que sur les nouvelles approches et les nouvelles techniques visant à remédier aux sites contaminés.



Gérer et réaliser vos investissements en immobilier – La voie à suivre

14 et 15 juin 2011 à Vancouver

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a approuvé les nouvelles politiques en matière de planification des investissements et de gestion de projets en juin 2007. Son objectif était d'offrir une approche plus globale envers les investissements à long terme, autant pour les actifs que pour les services acquis; et d'instaurer des systèmes, des mécanismes et des réglementations appropriés pour la gestion de projets en cours dans les ministères et les agences pour atteindre les résultats des programmes, tout en limitant les risques pour les parties et les contribuables.

Depuis l'introduction des nouvelles politiques, plus de 50 ministères et agences du gouvernement fédéral, y compris quatre (4) ministères qui ont accepté de participer à une expérience au début de la phase de mise en œuvre et de transition, ont des plans d'investissement approuvés ou se trouvent à la phase finale et aux phases de soumission du SCT. Cela signifie que les 40 ministères et agences qui restent, environ, doivent compléter leurs plans d'investissements au cours de la quatrième et dernière année de la stratégie de mise en œuvre.

Dans le cadre de cet atelier plénier régional de deux jours, les meilleurs exposés des décideurs seront présentés aux planificateurs financiers, aux praticiens et aux gestionnaires de projets qui souhaitent concrétiser leurs projets en immobilier. De plus, cet événement offrira des occasions de réseautage, non seulement pour les collègues fédéraux, mais aussi pour les experts en planification et en réalisation de projets en immobilier des secteurs provincial, municipal et privé.



24e Atelier national annuel des Biens immobiliers

Le 15 au 17 novembre 2011 à Ottawa

Pour en savoir davantage sur ces formations, veuillez consulter le site suivant :

<http://www.rpic-ibic.ca/>

ENJEUX AUTOCHTONES

Le Canada approuve la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

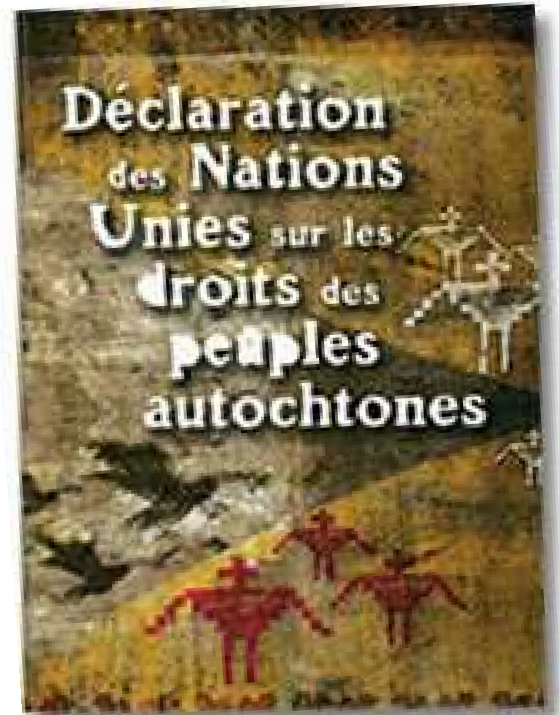
Le 12 novembre 2010, le gouvernement du Canada a approuvé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La Déclaration est un document d'aspirations juridiquement non contraignant qui décrit les droits individuels et collectifs des peuples autochtones de partout au monde. Elle traite de questions comme la culture, l'identité, la langue, la santé et l'éducation, et elle fournit aux États, aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales des lignes directrices sur l'entretien de relations harmonieuses et coopératives avec les peuples autochtones. Elle repose sur des principes d'égalité, de partenariat, de bonne foi et de respect mutuel.

Le Canada appuie ces principes et estime qu'ils sont conformes à l'approche gouvernementale de collaboration avec les peuples autochtones.

En 2007, le Canada n'avait pas appuyé la Déclaration en raison de préoccupations concernant les dispositions relatives aux terres, aux territoires et aux ressources, aux questions militaires ainsi qu'à la nécessité d'atteindre un juste équilibre entre les droits et les obligations des peuples autochtones, des États et des tiers. À la suite d'un examen minutieux, le Canada a conclu qu'il était préférable de soutenir la Déclaration tout en expliquant ses préoccupations, plutôt que de simplement rejeter le document en entier.

Lors des rencontres avec les groupes autochtones, ceux-ci souhaiteront peut-être discuter de la Déclaration et des répercussions éventuelles de l'appui du Canada sur leurs droits. La Direction - Gestion des enjeux d'infrastructure et d'environnement (D Gest EIE) et la Conseillère juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes (CJ MDN/FC) sont disponibles pour aider le personnel du MDN et des FC afin qu'il dispose de l'information nécessaire pour répondre aux demandes de renseignements. Veuillez transmettre vos questions à la D Gest EIE (Aboriginal-Autochtones@forces.gc.ca) ou à la CJ MDN/FC (Blake.Wright@forces.gc.ca).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (<http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/nr/s-d2010/23429-fra.asp>).



Les traités modernes et l'obligation légale de consulter

(Décision de la Cour suprême du Canada : *David Beckman, en sa qualité de directeur, Direction de l'agriculture, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et coll. c. Little Salmon/Carmacks First Nation et coll.*)

Récemment, la Cour suprême du Canada a publié une importante décision donnant des indications sur la relation entre l'obligation légale de consulter et les traités modernes ou les ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG).

Le Canada a l'obligation légale de consulter les groupes autochtones lorsqu'il envisage de prendre des mesures susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits ancestraux potentiels ou établis qui sont protégés par la *Loi constitutionnelle de 1982*. Jusqu'à maintenant, on ne connaissait pas bien l'incidence de l'existence d'une ERTG sur l'obligation légale de consulter.



La Cour suprême du Canada

La Cour a soutenu que l'obligation de consulter va de pair avec les traités et que, légalement, elle n'est pas remplacée par l'existence d'un traité. Un traité ne reflète pas l'ensemble des obligations qui peuvent exister entre les parties.

La Cour a précisé que la consultation s'inscrit dans le processus de conciliation. De plus, elle a réaffirmé que l'honneur de la Couronne constitue un principe global qui influe sur les négociations de celle-ci avec les peuples autochtones. Tout manquement à l'honneur de la Couronne est grave et peut retarder les projets et donner lieu à des litiges.

La consultation doit être prise au sérieux. L'approche adoptée quant à l'interprétation et à la mise en œuvre des traités doit respecter l'honneur de la Couronne. Un traité peut comporter des dispositions sur l'obligation de consulter, mais si ce n'est pas le cas, l'obligation de consulter découlant de la common law doit être appliquée.

À titre d'employé du ministère de la Défense nationale ou de membre des Forces canadiennes, si vous prévoyez réaliser une activité ou un projet dans un secteur où une ERTG est en vigueur, veuillez vous reporter au traité pour déterminer en quoi consistent vos obligations. N'oubliez pas qu'une consultation peut être requise même si l'ERTG ne le précise pas. Si vous avez des questions sur les ERTG ou l'obligation légale de consulter les groupes autochtones, veuillez les faire parvenir à Aboriginal-Autochtones@forces.gc.ca.

Vous avez besoin d'une bonne caméra?



Le groupe SMA(IE) vient de faire l'acquisition de deux caméras reflex numériques Nikon D3100.

Faciles à utiliser, elles sont équipées de deux objectifs (1 X 18-55mm et 1 X 55-300 mm). Ces appareils peuvent aussi prendre de la vidéo en HD.

Une sera auprès du Capt Floyd Low, (15-005), au 180, rue Kent. Jean Morissette, (9TN-DD08), sera responsable de l'autre.

N'hésitez pas à venir les emprunter lorsque vous aurez une activité officielle.

Erratum

Dans la dernière édition du FOCUS IE, une petite erreur s'est produite.

Sous la photo de M. Andris Silis, on aurait dû lire :

M. Andris Silis, honoré pour ses 35 années de service au sein de la Fonction publique canadienne. Il travaille au sein de l'équipe du SMA(IE) depuis novembre 1999.

Mots de bienvenue et d'adieu

Pendant la période du 1er au 28 février 2011, le SMA(IE) a accueilli au sein de l'organisation les employés suivants :

Marie-Claude Gagné
Tonya Hughes

Jeff Connors
René Beaulieu

Samaney Bakhshi

Durant la même période, le SMA(IE) a fait ses adieux aux personnes suivantes :

Leah Bilodeau
Lindsay Copland

Matt Mancini
Robert Timlin

Dominique Desrosiers

Directives liées aux propositions

Vous avez une histoire à raconter... une annonce à faire, un événement spécial à diffuser, une nouvelle à partager?

Nous incitons tout le personnel du Groupe IE à rédiger des histoires pertinentes à partager avec l'ensemble de l'organisation.

Les directives suivantes aideront les auteurs à rédiger des articles intéressants et utiles pour tous les lecteurs du bulletin :

Articles :

Les articles peuvent être présentés en anglais ou en français.

Les articles ne doivent pas excéder 200 mots.

Le nom complet et le grade de l'auteur doivent y figurer (le cas échéant).

Les articles doivent répondre aux questions qui, quoi, quand, où, pourquoi et comment.

Les articles doivent présenter un contexte assez important pour permettre une compréhension aisée.

Les articles doivent contenir les termes au long correspondant aux acronymes utilisés.

Les articles devraient contenir des citations et des images afin d'attirer l'attention!

Photos :

Les photos sont les bienvenues pour accompagner les propositions.

Les photos devraient présenter des VISAGES et des ACTIONS.

Les photos doivent être accréditées : nom et prénom du photographe ou source

Veuillez envoyer vos propositions à : jean.morissette@forces.gc.ca